



**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ORDRE DES MEDECINS
DU MALI**

Compte rendu de l'assemblée générale de l'ordre des médecins du Mali.

L'an deux mille vingt-trois et le 04 novembre s'est tenue à l'hôtel Azalai dans sa salle ovalée du « LE NOMADE » l'assemblée générale de l'ordre des médecins du Mali sous le haut parrainage de Madame le Ministre de la Santé et du Développement Social Médecin Colonel Assan Badiallo TOURE.

Après accueil et installation des participants, place à la rentrée du Ministre de la Santé et du Développement Social avec une forte délégation du département de la santé ce qui donne place à l'exécution de l'hymne national du Mali. La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois interventions à savoir :

- Les allocutions du représentant du maire de la commune trois du district de Bamako étaient des mots de bienvenue et de remerciement à l'ensemble des acteurs de la santé
- La présidente de la commission d'organisation de l'évènement Dr Tenin SANOGO a remercié les membres de la commission d'organisation, les partenaires qui n'ont ménagé d'effort pour la réussite de l'évènement. Elle a exprimé le souhait qu'au sortir de cette AG, la corporation soit unie plus que jamais.
- La troisième intervention a été celle du Président du CNOM Pr Alkadri DIARRA, qui par la suite remercié l'ensemble des médecins et a placé l'AG dans son contexte.

Conformément à l'agenda, les travaux de la journée se sont poursuivis par la présentation des points clés du règlement intérieur qui ont fait l'objet de modification par Dr Albdoulaye KAMISSOKO.

Les modifications étaient de deux types : mineure (portant sur la dénomination de commune du district de Bamako ; majeure (le chapitre 11 passe de 59 à 57 articles) et la création de deux nouveaux chapitres à savoir : le chapitre 13 (des distinctions honorifiques), le chapitre 14 (du conseil des sages).

Après cette présentation des principales modifications du RI, le Président du CNOM a donné la parole à 2 médecins dont Dr Ousmane LY qui a fustigé la méthode et Dr Boubacar NIARE qui a émis des réserves sur l'article 6 et l'article 133

respectivement le rôle du vice-président et la validation des résultats définitif par le ministre en charge.

Après ces 2 interventions, le Président du CNOM a soumis le projet de règlement intérieur au vote de l'AG qui l'a adopté largement à main levée avec 108 voix pour et 18 contre.

La présentation de la digitalisation de l'ordre des médecins par l'équipe CERTES dont le lancement officiel a été faite par Mme le Ministre de la Santé et du Développement Social.

Un grand hommage aux médecins décédés et une projection de leurs images par le conseiller en charge du social Dr Mohamadou MAIGA.

L'intervention du Ministre de la santé et du Développement Social était axée sur deux grands volets le rôle de l'ordre des médecins sur l'organisation de la santé au Mali et l'entente entre les médecins. Elle a réitéré la disponibilité du département pour la publication du règlement intérieur dans le journal officiel.

Une mention spéciale a été faite dans les différentes interventions aux présidents de l'ordre national des Médecins du Niger et de la cote d'ivoire venus spécialement pour la circonstance.

Les officiels se sont ainsi retirés.

Les travaux se sont poursuivis par la présentation du bilan des activités par Dr Tafo NGniée Gislaine NEUILLY et du bilan financier du conseil national de l'ordre des médecins du mali par Dr Hélène SAMAKE dont les grandes lignes :

Activités : un bilan à mi-parcours (6 mois) des activités réalisées (volet administratif ; volet social ; points forts des différentes rencontres), les difficultés et les perspectives.

Il faut noter que la date de renouvellement des CROMs est prévue pour le 06 juillet 2024 et les conseils de cercle et commune de Bamako 3 mois plus tard c'est à dire le 05 octobre 2024.

Financier : un bilan à mi-parcours (6 mois) qui a permis d'expliquer les dépenses et les recettes durant cette période.

Les discussions sur cette activité se sont portées sur quelques demandes d'explication et surtout beaucoup de suggestions.

A toutes les questions posées des réponses ont été données par les 2 présentatrices et le Président du CNOM a rassuré que cette équipe est réceptive des bonnes suggestions et même critiques constructives.

Les allocutions des deux présidents (Cote d'ivoire et le Niger) qui ont porté sur des mots de remerciement, surtout l'explication des difficultés, des propos de l'union et cohésion pour la corporation. Ils ont remercié tous les Médecins pour l'honneur de leur invitation à travers le CNOM.

Le Past président du CNOM Dr Lassana FOFANA a remercié la nouvelle dynamique et renouvelé sa disponibilité à accompagner le CNOM.

Les travaux de la journée se sont poursuivis par les différentes résolutions qui ont d'abord été présentées, expliquées et soumises enfin au vote.

Ainsi la résolution N° 1 portant sur les arriérés et la cotisation hors délai présentée par Dr Mamadou KEITA, a été adoptée par 87 voix pour et 11 contre (le paiement des arriérés commence désormais à partir de 2017, et les paiements hors délais prennent la pénalité trimestrielle de N* le trimestre de l'année soit N*4 pour le 4^{ème} trimestre).

La résolution N°2 portant sur le DU périlurge (chirurgie périe partum) fut présentée par le Dr Felix SANOGO adoptée par l'assemblée générale par 79 voix pour et 6 contre.

Les différentes présentations se sont poursuivies par le CERTES (CINZAN) et la Banque atlantique.

Le Président du CNOM, président règlementaire de l'AG a remercié tous en Médecins présents physiquement et en ligne de 8h à 15h pour la mobilisation inédite de plus 350 médecins.

Le président a ainsi donné le mot de la fin au Doyen d'âge de l'AG qui est resté du présent jusqu'à la fin, Professeur Siaka Sidibé.

Ce dernier a salué la mobilisation et dynamique du conseil national.



Il faut noter que pour la première fois, l'AG de l'ordre des Médecins s'est tenue avec des tissus en uniforme de pagnes.

La clôture de l'AG fut finalement annoncée par le Président du CNOM, invitant les médecins à l'union, à la pause déjeuner et au cocktail dinatoire.

Le 1^{er} bulletin de l'ordre des Médecins a été distribué mettant fin à cette inédite assemblée générale.

Ci-joint : La liste de présence !

Fait à Bamako le 04 Novembre 2023

Le Rapporteur de Séance

Dr Dramane NIMAGA
Secrétaire administratif du CNOM



Le Président de Séance

Pr Alkadri DIARRA
Président du CNOM